

pablement sous ce rapport que je demande cette grâce à Votre Excellence.

Daignez agréer, etc.

J.-B. CHAIGNEAU.

Paris, ce 25 juillet 1820.

XVI

J.-B. Chaigneau, officier de la marine française, mandarin à la cour de Cochinchine.

A son Excellence Monseigneur le baron Pasquier, Ministre des affaires étrangères¹.

MONSEIGNEUR,

Son Excellence le Ministre de la marine et des colonies m'ayant informé que le conseil des ministres avait arrêté que je devais retourner en Cochinchine et recevoir de Votre Excellence les instructions dont je dois être pourvu et les lettres qui doivent me constituer agent du gouvernement français dans ce pays, j'ai cru devoir attendre à Paris, sacrifiant à cet objet la principale partie du temps que je puis passer en France et donner à ma famille et à mes affaires ; la conviction confirmée par l'accueil flatteur et les assurances que m'ont données Vos Excellences que mes services peuvent être utiles dans cette contrée, m'ont déterminé à ce retour qu'il importe que j'exécute promptement. Voilà deux mois que je suis à Paris sans avoir pu être expédié. Ce séjour qui n'a d'autre but que de me rendre aux ordres de Vos Excellences, m'emploie un temps bien précieux et me constitue

1. L. A. S.